

DÉLIBÉRATION n° 2025-03-08-4

Le conseil d'administration, en sa séance du 08/03/2025,
sous la présidence de Monsieur Franck Frégosi (doyen d'âge),

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;

Vu le règlement des études l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Accord de partenariat avec Audencia Business School

Le conseil d'administration approuve l'accord de partenariat avec Audencia Business School tel qu'annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 26

Majorité des présents et représentés : 14

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 08/03/2025

Franck Frégosi
Directeur de recherche au CNRS



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 26/03/2025

ACCORD DE PARTENARIAT**ENTRE****SCIENCES PO AIX****ET****AUDENCIA BUSINESS SCHOOL****Entre:**

L'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, établissement public d'enseignement supérieur, domicilié 25, Rue Gaston de Saporta, 13100 AIX-EN-PROVENCE, dûment représenté par **Monsieur Franck BIGLIONE**, Administrateur provisoire, ci-après dénommé « **Sciences Po Aix** »,

D'UNE PART,**Et**

AUDENCIA BUSINESS SCHOOL, établissement d'enseignement supérieur consulaire (EESC), Dont le siège est situé 8 Route de la Jonelière, 44312 – Nantes Cedex 2, France Représentée par son Directeur Général, **Monsieur Sébastien Tran**

D'AUTRE PART,

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

Sciences Po Aix est une Grande école en sciences sociales qui a pour mission de former des cadres dirigeants des secteurs public et privé. A cette fin, l'établissement entend doter ses étudiants des instruments disciplinaires et méthodologiques qui leur permettront de saisir la complexité croissante du monde dans lequel ils s'inséreront. A cet effet, son modèle de formation privilégie une spécialisation à la fois robuste et la plus précoce possible tout en veillant à cultiver chez les étudiants le goût de l'ouverture. Au-delà, Sciences Po Aix entend être une Grande école solidaire, socialement responsable et impliquée dans son territoire.

AUDENCIA est un établissement d'enseignement supérieur qui forme ses étudiants à toutes les dimensions du management. AUDENCIA gère notamment un programme « Grande école » (PGE) qui délivre un grade de master visé par l'état. Ce programme se déroule sur trois années auxquelles s'ajoute une période d'une année en entreprise. Pour les étudiants admis sur titre en deuxième année (étudiants titulaires d'une licence) le cursus se déroule sur deux années (Master) plus une année en entreprise.

Un précédent accord partenarial avait été conclu pour trois années et arrivera à échéance à la fin de l'année universitaire 2024/2025. Les parties ont émis le souhait de renouveler ce partenariat, c'est l'objet du présent accord.

Vu la convention d'association n° 2021 AMU-018 entre Aix-Marseille Université et l'IEP - Sciences Po Aix qui prévoit que l'Université confie à l'IEP la gestion des diplômes nationaux notamment de master (DNM) pour lesquels l'Université a demandé, sur proposition de l'IEP, l'accréditation.

Vu l'arrêté du 5 juin 2024 accréditant Aix-Marseille Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux, notamment le master mention Relations internationales

Article 1 : Accueil des étudiants d'AUDENCIA au sein de Sciences Po Aix

- 1) Sciences Po Aix accueille, après sélection, jusqu'à quinze (15) étudiants d'AUDENCIA, en master 1 du PGE d'AUDENCIA au sein de l'une des options suivantes du master mention Relations internationales parcours type Expertise internationale. :
- 2) Les étudiants bénéficiaires de l'accord sont présélectionnés par la direction du PGE d'AUDENCIA. La décision d'admission définitive appartient à la commission pédagogique présidée par le responsable du Master de Sciences Po Aix.
- 3) Périodes de présélection et de sélection

Les étudiants d'Audencia seront présélectionnés au plus tard au mois de mars de l'année de dépôt des dossiers de candidatures à l'entrée dans l'un des masters de Sciences Po Aix.

Audencia communiquera dans un délai raisonnable (avant le 15 mars) les dossiers des candidats présélectionnés pour Sciences Po Aix.

Les étudiants d'Audencia déposeront leur candidature au Master mention Relations internationales parcours type Expertise Internationale sur la plateforme numérique dédiée dans l'une des options proposées, accessible depuis le site de Sciences Po Aix.

La décision d'admission définitive appartient aux responsables des Masters gérés par Sciences Po Aix.

- 4) Les étudiants concernés s'acquittent des droits d'inscription du diplôme national de master dont la gestion est assurée par Sciences Po Aix.

Les étudiants d'Audencia Business School accueillis à Sciences Po Aix devront se conformer au règlement intérieur de Sciences Po Aix et devront valider le diplôme national de master conformément aux modalités de contrôle des connaissances et de compétences adoptées par Aix Marseille Université.

Article 2 : Accueil des étudiants de Sciences Po Aix au sein d'AUDENCIA

Audencia accueille après sélections jusqu'à quinze (15) étudiants ayant validé un M1 dans l'un des parcours de Masters dont la gestion est assurée par Sciences Po Aix par convention avec Aix-Marseille Université

Les étudiants bénéficiaires de l'accord sont proposés par la direction de Sciences Po Aix. La décision d'admission définitive appartient à la direction du PGE d'AUDENCIA.

À cette fin, les étudiants concernés devront communiquer le dossier de candidature exigé (lettre de motivation, CV, relevés de notes à Sciences Po Aix).

Les étudiants de Sciences Po Aix concernés ne s'acquitteront pas de frais de scolarité au sein d'Audencia.

Les étudiants de Sciences Po Aix accueillis à Audencia devront se conformer au règlement intérieur d'Audencia Business School.

1. Périodes de présélection et de sélection

Les étudiants de Sciences Po Aix seront présélectionnés par Sciences Po Aix au plus tard au début du mois de mai de l'année de dépôt des dossiers de candidatures à l'entrée dans le Programme Grande Ecole (PGE). Audencia s'engage à communiquer le calendrier d'inscription administrative à l'école dès que son responsable du présent partenariat en a connaissance. Audencia communique à Sciences Po Aix la décision d'acceptation des candidats définitivement sélectionnés.

2. Dispositif pour la rentrée universitaire 2025

Pour l'obtention du double diplôme national de master et Programme Grandes écoles d'Audencia, les étudiants devront avoir :

1. Suivi les cours et réalisé les stages, et validé 100% des ECTS engagés dans le cadre du règlement pédagogique du master d'AUDENCIA Grande Ecole,
2. Passé l'oral de sortie,
3. Répondu à toutes les exigences fixées par le règlement pédagogique d'Audencia et dans le M3C d'Aix-Marseille Université.

4. Parcours proposés par AUDENCIA Grande Ecole :

18 MSc en formation initiale (Paris ou Nantes en fonction du MSc)¹ :

- MSc in Brand Strategy & Product Management
- MSc in Business Development & Growth Hacking
- MSc in Business Strategy & Consulting
- MSc in Corporate Finance & Investment Banking
- MSc in Cultural Arts & Management
- MSc in Data Management & Corporate Finance
- MSc in Data Science for Marketing
- MSc in Digital Business & Data Management
- MSc in Digital Marketing

¹ Sous réserve d'ouverture de chaque MSc/chaque année académique

- MSc in Entrepreneurship & Innovation for Impact
- MSc in Financial Analysis & Investment Management
- MSc in Financial Markets & Sustainable Investments
- MSc in Food & Agribusiness Management
- MSc in International Management & Business
- MSc in Management Control & Sustainability performance
- MSc in Management for Sustainable Business
- MSc in Responsible procurement and supply chain management
- MSc in Sustainable luxury Management

6 MS en formation initiale (Paris ou Nantes en fonction du MS) :

- MS APTE (Acteur Pour la Transition Écologique)
- MS MASC (Management Global des Achats et de la Supply Chain)
- MS MROS (Management Responsable des Organisations sportives)
- MS MDC (Marketing, Design & Creation)
- MS SDIDAM (Stratégie Digitale et Data Marketing)
- MS SFIR (Stratégies Financières et Investissements Responsables)

Un parcours « Audencia + International » :

Semestre de « Fall » au sein d’Audencia avec au choix un semestre au sein d’un MSc +
Semestre de « Spring » : Semestre d’échange à l’international

Article 3 : Communication institutionnelle

Chacune des parties autorise l’autre à faire mention du partenariat institué par le présent accord dans sa communication institutionnelle.

En revanche, l’utilisation, par l’une des parties, des signes distinctifs appartenant à l’autre partie est subordonnée à une autorisation préalable expresse émanant de cette autre partie.

Article 4 : Durée de l’accord

Le présent accord est conclu pour une durée de deux années universitaires, renouvelable ensuite pour une année universitaire par voie d’avenant. Elle prend effet pour l’année universitaire 2025/2026.

- 1) Le présent accord peut être dénoncé à tout moment par chacune des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d’un préavis de six mois.

- 2) La dénonciation du présent accord n'a aucun effet rétroactif, toute année universitaire entamée doit être menée à son terme.

Article 5. Différends

Tout différend né de l'interprétation et/ou de l'exécution du contrat donne lieu à une tentative d'accord amiable entre les parties.

A défaut d'accord amiable dans un délai de trois mois, le litige est porté par la partie la plus diligente devant le Tribunal Administratif de Marseille.

Fait à Nantes en double exemplaires, le

Le Directeur Général d'AUDENCIA

**L'Administrateur provisoire de
SCIENCES PO AIX**

Monsieur Sébastien Tran

Monsieur Franck BIGLIONE